

Enjeu des relations entre les différents niveaux de pouvoirs publics

- Les manifestations culturelles envisagées doivent toucher davantage d'autres pays de l'UE, par exemple, l'Allemagne mais aussi la Hollande, etc

- Félicite le gouvernement brésilien de la création de ce conseil paritaire. Sa volonté est d'en instaurer un similaire en Ile-de-France

- Le Gouvernement fédéral donne de directives pour la création d'une politique culturelle accessible à tous les citoyens, avec distribution de ressources à niveau local, de communes, et au niveau national, de Etats fédéraux ;

- L'Etat doit déléguer plus de moyens aux collectivités pour la continuité des programmes culturels menés par les acteurs locaux, en vue également d'un échange entre les régions et les autres pays d'Europe et du monde

- Plus grande visibilité des politiques communes pour un meilleur échange entre les états et leurs collectivités et entre l'Union et les différents acteurs institutionnels ;

- 21 Etats (le premier état fut le Ceara) ont signé des protocoles bilatéraux avec l'Etat fédéral ;

- Enrichissement mutuel par l'échange d'expériences et des pratiques culturelles

Apport des échanges entre les collectivités territoriales

- En France, création d'une Politique Culturelle dans les lycées

- Collectivités sont plus proches de la réalité quotidienne des citoyens. Ce sont des acteurs de développement et le relais le plus proche des citoyens. Par les politiques qu'elles mettent en place, elles contribuent à faire de la culture un élément du développement social.

- Les communes, les régions et l'Etat national ont la responsabilité de la gestion culturelle (mais sans coordination mutuelle) ;

- Souhaite une plus grande prise de conscience par les citoyens de la richesse des valeurs et expressions artistiques présentes dans la diversité française (Français de toutes les origines : magrébines, africaines, asiatiques, etc)

Évolutions nécessaires

- Souhaite que le budget national culturel soit reparti aux différents échelons des collectivités locales.

- Etablir un calendrier des activités avec, en perspective, la Saison de la France au Brésil (2008)

- besoin de créer des aires d'activités culturelles et sportives pour occuper les élèves, qui après 3h30 de cours n'ont pas de lieu pour se retrouver et sont susceptibles de verser dans des conduites délinquantes

Atelier n° 6 : culture et inclusion sociale

- Formation à la gestion culturelle pour garantir la pérennité des projets.

- besoin important en infrastructures de transport pour permettre un plus grand accès de populations à l'art

- Nécessité de la transversalité de la Politique Culturelle

- Expériences de coopération et échanges culturels entre artistes de France et Brésil (expérience de Samwaad, Châteauvallon).

- Participation de la société civile dans l'élaboration et l'identification de projets culturels proposés par les collectivités.

- Favoriser la coopération triangulaire (Nord-Sud-Sud)

- Mise en place des réseaux des collectivités.

- Profiter de l'Internet pour mieux faire circuler l'information entre les collectivités.

Innovation les plus significatives

- Prendre en compte la diversité culturelle des citoyens qui composent la population.

- Mettre en place des dispositions législatives qui permettent d'assurer la continuité des projets malgré les alternances politiques.

Conditions de généralisation de ces innovations

Conditions de réussite des innovations observées